



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 28/06/2023

N°986

Bruno Le Maire et Gabriel Attal félicitent les douaniers des Hauts-de-France pour la saisie de 37 tonnes de cigarettes de contrebande

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et Gabriel Attal, ministre délégué chargé des Comptes publics, félicitent les douaniers des Hauts-de-France qui ont saisi 37 tonnes de cigarettes de contrebande et découvert un entrepôt clandestin.

Le 15 mai 2023, dans le cadre d'une enquête menée par la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED), la brigade des douanes d'Arras procède au contrôle de deux véhicules immatriculés en France, conduits par deux hommes. L'ouverture des fourgons permet de découvrir un chargement de cartons de cigarettes de diverses marques. Dépourvus de justificatifs d'origine pour leur transport, les deux individus sont placés aussitôt en retenue douanière. Quelques kilomètres plus loin, à hauteur d'Arras (62), un troisième véhicule présumé être ouvrier, à bord duquel se trouvent deux autres individus, est à son tour contrôlé par le service des douanes. Faisant le lien avec les deux fourgons chargés de cigarettes, les deux personnes à bord sont également placées en retenue douanière. Le contrôle approfondi des deux fourgons permet la saisie au total de 1830 kg de cigarettes pour une valeur sur le marché licite du tabac de 1 052 250 euros.

Un contrôle approfondi est alors enclenché dans des locaux soupçonnés d'abriter un stockage clandestin de cigarettes de contrebande. Les agents des douanes y découvrent un premier entrepôt de 350 m² composé de plusieurs dizaines de palettes de cigarettes de marques diverses pour une quantité d'environ 11,2 tonnes de cigarettes. En poursuivant l'exploration de ce site, les douaniers sont rapidement intrigués par la présence d'un cloisonnement semblant avoir été fabriqué récemment. Après avoir percé la cloison, les agents aperçoivent un espace de stockage d'environ 100 m² avec plusieurs dizaines de palettes de cigarettes dissimulées. L'ouverture complète de la pièce permet la saisie de 23,7 tonnes de cigarettes supplémentaires.

Après écor complet, 34 978 000 cigarettes (près de 35 tonnes) de différentes marques ont ainsi découvertes, pour une valeur sur le marché licite du tabac de 17,4 millions d'euros.

Au total, cette opération a ainsi permis de retirer de la circulation près de 37 tonnes de cigarettes contrefaisantes.

A l'issue des gardes à vue, les quatre individus ont été déférés au parquet de la JIRS de Lille qui a ouvert une information judiciaire. Mis en examen, ils ont été placés en détention provisoire.

Les ministres ont déclaré : « Cette saisie exceptionnelle illustre la mobilisation de tous les douaniers pour lutter contre la contrebande de tabac, mais aussi la complémentarité entre le service de renseignement de la douane et les brigades sur le terrain. Le démantèlement de cet immense atelier clandestin rappelle l'engagement sans faille de la Douane, administration de la frontière et de la marchandise dans la lutte contre tous les trafics. En 2022, la douane a saisi 650 tonnes de tabac de contrebande. »

• POUR ALLER PLUS LOIN

- Photos : <https://flic.kr/s/aHBqjAJKoW>
- Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=Ezch7v8OX58>

Contacts presse :

Bureau de la communication : 01 57 53 47 18 -
presse@douane.finances.gouv.fr